

Tissus et Nouveautés

(TISSUES & DRY GOODS)

REVUE MENSUELLE

Publié par La Compagnie de Publications Commerciales (The Trades Publishing Co'y), 25 rue Saint-Gabriel, Montréal. Téléphone Main 2547. Boîte de Poste 217. Abonnement : dans tout le Canada et aux Etats-Unis, \$1.00, strictement payable d'avance; France et Union Postale, 7.50 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé à moins d'avis contraire donné au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit : **TISSUS ET NOUVEAUTÉS, MONTREAL Can.**

Vol. VII

MONTREAL, MARS

No 3

LES VOYAGEURS DE COMMERCE AMERICAINS AU CANADA

Certains marchands détailliers du Canada semblent acheter les marchandises étrangères de préférence aux marchandises fabriquées au Canada, sans considérer la différence des prix, non plus que les droits qui frappent les marchandises étrangères entrant au Canada.

Il parait, en effet, que d'habiles voyageurs de commerce des Etats-Unis viennent au Canada pour vendre aux marchands en détail des marchandises américaines de toutes les catégories; l'acheteur au détail est en moyenne si facile à enjôler, qu'il se laisse duper proprement par ces vendeurs; il ne s'en rend compte que lorsqu'il est trop tard.

Prenez pour exemple la ligne des cravates et des bretelles. Certains habiles vendeurs Américains viennent au Canada et y vendent ces articles à raison de \$4.50 la douzaine. Il faut ajouter à ce prix le droit d'entrée, que le détaillier doit payer, alors qu'il pourrait se procurer la même marchandise, pour le même prix de \$4.50, et sans droit d'entrée à payer, en s'adressant à quelque-une des grandes manufactures Canadiennes.

Si quelqu'un cherche à ouvrir les yeux au détaillier et à lui montrer son erreur, il nie le fait ou promet de ne plus s'y laisser prendre. Viennent un voyageur d'une autre maison, le détaillier se laisse encore exploiter par celui-ci. Quantité de maisons Américaines envoient une ou deux fois leurs agents au Canada et recueillent ainsi un grand nombre de commandes. La même maison ne peut pas faire ce manège bien longtemps; mais quand l'une se retire, une autre prend sa place et chaque fois le pauvre marchand détaillier se laisse prendre par l'habileté de ces voyageurs étrangers.

Les marchandises du genre de celles dont nous parlons sont aussi bien faites par les manufacturiers Canadiens que par les Américains; presque toujours nos marchandises sont à meilleur marché que celles des Etats-Unis. Les marchands

Canadiens ont donc tout avantage à acheter les produits de leur pays, et nous ne voyons pas pourquoi certains détailliers s'entêtent à favoriser des maisons américaines, faveur qui leur coûte cher sans leur procurer aucun avantage.

ASSOCIATION DES MARCHANDS-DE TAILLEURS DE NOUVEAUTÉS DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Les nouveaux officiers pour l'année 1906-07.

L'assemblée régulière mensuelle de cette association a eu lieu vendredi le 9 courant au siège social, 88, rue St-Denis, sous la présidence de M. J. O. Gareau.

Au nombre des assistants nous avons remarqué: MM. Armand Giroux, Odilon Lemire, J. D. Couture, Capt. W. U. Boivin, A. Rouleau, A. Lecompte, J. M. Marcotte, etc., etc., et le représentant de "Tissus et Nouveautés."

Après lecture et adoption des minutes de la séance précédente, M. J. O. Gareau fait un rapport relativement à l'entrevue récente qu'une délégation des marchands détailliers de Montréal a eue avec Mgr l'Archevêque de Montréal au sujet du commerce pratiqué par certaines communautés religieuses.

L'honorable président constate que Mgr Bruchesi a fait le meilleur accueil à cette délégation et qu'il a promis de prendre en considération très sérieuse cette question, tout en faisant remarquer que la plupart des communautés étaient loin d'être riches et que, pour faire face aux nombreuses charges qui leur étaient imposées, elles se voyaient contraintes de faire un commerce quelconque.

A ce propos, M. J. D. Couture fit remarquer combien il est injuste que certaines communautés qui prennent soin des vieillards et des incurables ne soient pas subventionnées d'une manière directe ainsi que cela se pratique ailleurs.

M. Armand Giroux, trésorier, lut ensuite son rapport qui fut trouvé des

plus satisfaisants et, à la même occasion, il présenta un rapport au sujet du projet d'un pique-nique à tenir conjointement avec les autres associations.

M. Giroux dit qu'il a assisté à la dernière assemblée de l'Association des Epicier et que, d'après la discussion tenue à ce propos, il croit que le projet de faire un pique-nique conjoint n'a pas grande chance d'aboutir.

Les élections eurent lieu ensuite avec les résultats suivants: M. O. Lemire, président; M. W. U. Boivin, 1er vice-président; M. Z. Arcand, 2e vice-président; M. A. Lecompte, trésorier et M. A. Rouleau, secrétaire.

Après l'installation des officiers on étudia la question d'un pique-nique à tenir sous les auspices de l'Association et il fut en principe résolu qu'une excursion en bateau à vapeur aurait lieu dans le courant de l'été.

L'assemblée s'ajourne ensuite.

ASSOCIATION DES MARCHANDS DÉTAILLEURS DE CHAUSSURES.

L'Association des Marchands-Détailliers de Chaussures a tenu une assemblée régulière le 8 mars à son siège social 88 Rue St-Denis, sous la présidence de M. Ronayne.

Il a été question, tout particulièrement, à l'assemblée, du système de réforme dans l'uniformité des prix.

Une requête sera transmise à tous les marchands de chaussures des provinces où l'association est représentée pour de mander aux manufactures de claques d'adopter le système de prix uniformes. Cette résolution a reçu l'approbation des membres, et a été adoptée.

M. Beaudry, secrétaire provincial, a fait connaître à l'assemblée la grande expansion que l'association a prise depuis un certain temps. Ainsi, on constate avec plaisir que les marchands de chaussures des nouvelles provinces de la Saskatchewan et d'Alberta ont décidé de se joindre à l'association.